

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National dossier d'appel d'offres ouvert national n° DNCMP/.../T/2023-2024 pour les travaux de construction de quatre salles de classe à l'Ecofo RUSOVU (lot 1), de trois salles de classe à l'Ecofo MUGOMBWA (lot 2) et de trois salles de classe à l'Ecofo GITANGA (lot 3) en commune GITANGA de la province RUTANA**

Date de publication : .../.../2023

Date d'ouverture des offres: .../.../2023

### **Objet de l'Appel d'Offres**

1. La commune de **GITANGA** invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, **pour les travaux de construction de quatre salles de classe à l'Ecofo RUSOVU (lot 1), de trois salles de classe à l'Ecofo MUGOMBWA (lot 2) et de trois salles de classe à l'Ecofo GITANGA (lot 3) en commune GITANGA de la province RUTANA, le marché est en trois lots. Le soumissionnaire n'a droit d'être attribué que deux lots (2 lots) parmi les trois.**

2. La Commune a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal "FONIC". La Commune de **GITANGA** a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de **de construction de quatre salles de classe à l'Ecofo RUSOVU (lot 1), de trois salles de classe à l'Ecofo MUGOMBWA (lot 2) et de trois salles de classe à l'Ecofo GITANGA (lot 3) en commune GITANGA de la province RUTANA.**

### **Spécification du marché**

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en trois lots.
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum **de trois (3) mois calendrier**  
**NB : Un soumissionnaire peut présenter les offres à tous les lots mais ne peut être attributaire que de deux lots seulement**

### **Conditions de participations**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

### **Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :  
**Au Secrétariat de la Commune GITANGA** moyennant une somme de cent mille (100 000fbu) francs burundais dont 50 000fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte 13 663 ouvert à la COOPEC GITANGA au nom de la commune GITANGA

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

- Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

#### Visite du site

10. Une visite guidée des sites sera organisée le 17/7 2023 à partir de 10 heures 00. Le lieu de rencontre sera le chef-lieu de la Commune GITANGA

#### Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **deux million sept cent mille francs burundais ( 2 700 000 Fr . Bu )** pour lot 1, **deux million francs burundais ( 2 000 000 Fr . Bu )** pour lot 2 et **deux million francs burundais ( 2 000 000 Fr Bu )** pour lot 3 et Ces garanties seront sous forme de caution bancaire et devra être valide pour une période de 90 jours calendaires à partir de la date d'ouverture des plis.

11. Les offres doivent être soumises à : **La Commune de GITANGA**  
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

#### Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

#### Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le** 26/7 **2023 à 10 heures 00**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

#### Séance d'ouverture des offres

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent et d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus le 26/7 **2023** à 10 heures 30 minutes .Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et le représentant de la DNCMP ainsi que l'observateur du FONIC dressent un rapport de déroulement de la séance et donnent copie à l'autorité contractante et ne signent pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres .

15. **Critères de qualification des soumissionnaires**



16. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

**16.1. Au niveau administratif :**

1. Les Statuts juridiques (personne morale) ;
2. Le registre de commerce (copie) ;
3. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes de l'OBR et en cours de validité ;
4. L'attestation de non litige délivrée par le Tribunal de commerce datant d'au plus trois mois ;
5. L'adresse physique et électronique du soumissionnaire ;
6. L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de commerce et datant d'au plus trois mois ;
7. L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS en cours de validité ;
8. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
9. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
10. La garantie de soumission délivrée par une institution bancaire agréée ;
11. Les copies des diplômes certifiés conformes aux originaux pour le personnel clé, par la Ministère ayant l'éducation dans ses attributions et les CV signés par leurs propriétaires datant d'au plus un mois ;
12. L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;
13. L'acte d'engagement signé ;
14. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire.

En cas de groupement :

- i- Une procuration autorisant le(s) signataire(s) de la soumission à signer au nom du groupement ;
- ii- Un accord d'association entre tous les membres du groupement d'entreprises ;
- iii- Les membres groupés devront fournir le NIF de chaque membre et un NIF du groupement

**NB : La commune GITANGA procédera systématiquement à la vérification de l'authenticité des documents ci-haut cités auprès des services émetteurs.**

**16.2. Au niveau Technique :**

**Les références techniques :**

- i- L'expérience générale de l'Entreprise avec les PV de réception définitive ou provisoire
- ii- Ayant exécuté au moins deux marchés analogues avec PV de réception provisoire ou définitif

**Le Personnel**

- i- La liste du personnel clé à affecter sur le chantier ;

ii- Les diplômes et curricula vitae actualisés du personnel aligné, paraphés par le soumissionnaire et signés par les personnes autorisées;

iii- L'Entreprise devra disposer du personnel suivant à affecter sur le chantier :

- Un Directeur des Travaux, Ingénieur Civil, Ingénieur Industriel ou un Technicien Supérieur ayant au moins 3 ans d'expérience générale. Il devra avoir réalisé en tant que directeur des travaux **au moins deux ouvrages analogues** aux travaux objet du présent marché;

- Un Chef de chantier de niveau A<sub>2</sub> ayant au moins 3 ans d'expérience générale. Il devra avoir réalisé en tant que chef de chantier **au moins deux ouvrages analogues** aux travaux objet du présent marché;

Le soumissionnaire devra obligatoirement fournir dans l'offre les documents suivants pour son personnel :

- Les copies de diplômes certifiés conformes aux originaux délivrés par les services du Ministère ayant l'éducation dans ses attributions,
- Les CV détaillés, actualisés, signés et paraphés par l'employé et le Représentant de l'entreprise soumissionnaire,
- Les attestations de services rendus signés par l'employeur
- Une attestation de disponibilité inconditionnelle signée par l'employé et l'employeur prouvant que ce personnel sera réellement affecté sur ce chantier;

### Matériel

Le soumissionnaire devra fournir :

- i- La liste du matériel à affecter sur le chantier ;
- ii- Les preuves de propriété ou de location du matériel en rapport avec la soumission;

### Type et nombre des principaux engins et matériel minimum nécessaire :

Matériel /Engin	Unité	Marque et âge (nombre d'années)	Etat (neuf, bon, médiocre) et nombre disponible	Acheté, loué (à qui ?), à acheter (à qui ?)
Camions bennes d'au moins 3 m <sup>3</sup>	2			
Camionnette	2			
Moto soudeuse	2			
Aiguille vibrante	2			
etc				

### 16.3. Au niveau financier : présentation de

1. La caution de soumission selon le modèle présenté à l'annexe et dont le montant est égal de **deux million sept cent mille francs burundais (2 700 000**



**Fr . Bu ) pour lot 1, deux million francs burundais ( 2 000 000 Fr . Bu ) pour lot 2 et deux million francs burundais ( 2 000 000 Fr Bu ) pour lot 3 . La soumission complétée selon le modèle en annexe**

2.Le chiffre d'affaires annuel moyen réalisé au cours des trois dernières années (3) 2020-2021-2022

Le soumissionnaire devra avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les travaux de construction réalisés au cours des trois (3) dernières années qui soit au moins égal à **cent millions de Francs burundais (100 000 000 BIF)**.

L'engagement d'autofinancement (attestation de ligne de crédit) :

Le soumissionnaire devra fournir une attestation bancaire, certifiant qu'il dispose de liquidités et/ou de facilités de crédit net ou tout autre engagement contractuel qui, à l'exclusion de tout paiement d'avance, pourrait lui permettre de poursuivre les travaux prévus dans le cadre de ce Marché La preuve que l'entrepreneur est à mesure de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage.

3.Le bordereau des prix unitaires ;

4.Le devis quantitatif estimatif

le sous détail des prix unitaires. Ce document permettra aux évaluateurs de juger le réalisme du soumissionnaire sur les coûts affectés aux sous-postes du numéro de prix considéré.

### **5.En cas de groupement**

Les critères pour chacun des membres d'un groupement d'Entreprises seront ajoutés pour déterminer si le soumissionnaire (groupement) remplit les critères de sélection minima précisés ci-dessus ; cependant, pour qu'un groupement d'Entreprises remplisse les conditions posées, chacun de ses membres devra remplir les critères 16.1 (1 à 12). Si le groupement ne remplit pas ces conditions, son offre sera rejetée. On ne prendra pas en considération l'expérience et les ressources des sous-traitants pour déterminer si le soumissionnaire remplit les critères de sélection

Une offre remplissant toutes les conditions ci-dessus énumérées est déclarée avoir satisfait aux critères de qualification ci-dessus.

Fait à GITANGA, le **6.7.2023**

Onésime NKENGURUTSE

**Administrateur Communal et**

**Personne Responsable des Marchés Publics**

